

6. Plan d'action

- Information, mobilisation des résidants
- Génération d'actions publiques de sensibilisation
- Marches et manifestations
- Affiches, pancartes sur les propriétés : OUI ... NON ...
- Pressions auprès des élus municipaux
- Représentations et interventions aux réunions du conseil de ville
- Correspondance avec les autorités
- Création d'un portail web
- Recommandations pertinentes auprès des instances municipales et administratives
- Réclamation auprès des autorités de la Ville d'être partie prenante des discussions, solutions ou aménagements proposés avant l'établissement définitif de mesures d'apaisement de la circulation.

« Plus de la moitié des êtres humains vivent maintenant en milieu urbain. Il est urgent de ramener la campagne dans la ville. La proximité de la nature sauvage est un facteur d'équilibre psychique de la plus grande importance. Les humains s'étiolent sur l'asphalte et le béton. Conserver les espaces verts. Reverdir les terrains vacants et les fossés. Chaque mètre carré compte. Vive les pissenlits ! »
Hubert Reeves, juillet 2010, Journal de Montréal.